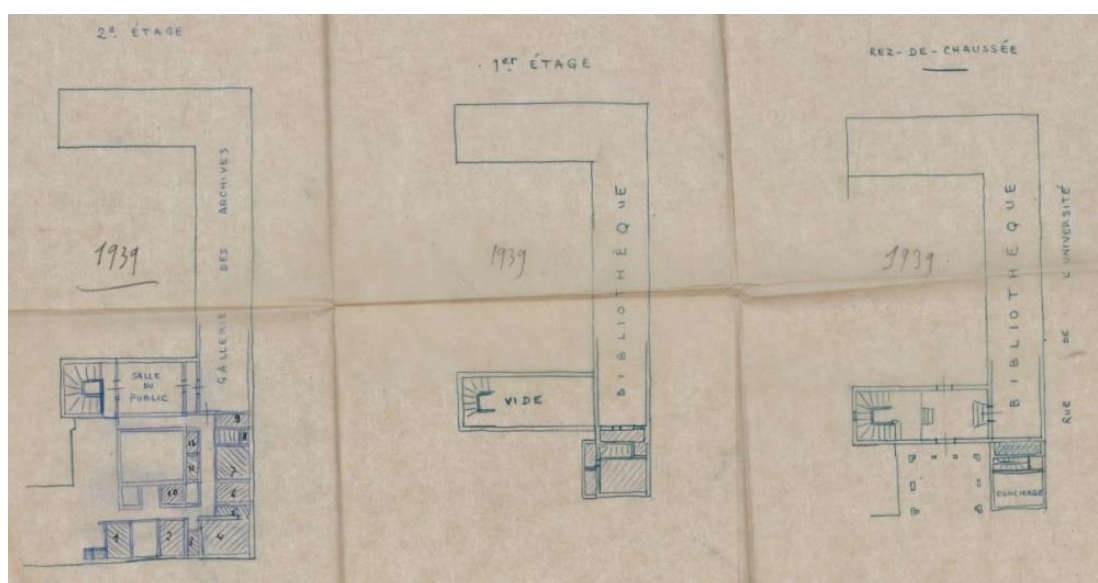


Les collections de la bibliothèque déplacées, spoliées, restituées (1939-1950)

1- Septembre 1939 à juin 1940



La bibliothèque au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage de l'aile des Archives au quai d'Orsay (1939)
MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/13

Dès septembre 1939, la bibliothèque fait l'objet de mesures d'évacuation de son personnel et de ses collections, en exécution d'un plan d'urgence établi antérieurement¹. Le transfert de la totalité des collections de la bibliothèque (riche alors de près de 200 000 volumes) ne peut être envisagé. Un ordre d'urgence, pour les volumes devant être mis à l'abri, est adopté selon plusieurs critères.

- Les besoins des services du Ministère, auxquels il faut continuer à fournir des instruments de travail.

¹ MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/65

- La valeur des ouvrages, soit en tenant compte de leur rareté, soit, pour les publications contemporaines, des difficultés de leur rachat et des dépenses qu'il entraînerait, s'ils venaient à être détruits. Les titres récents de faible valeur marchande et d'utilité moindre sont ainsi systématiquement laissés de côté.

L'évacuation de la bibliothèque s'accomplit en même temps et par les mêmes moyens que celle des archives. Le service est transféré au château de Rochecotte² (commune de Saint-Patrice en Indre-et-Loire, près de Langeais). Au quai d'Orsay, seul Fernand Fenard (gardien de bureau à la bibliothèque) demeure et doit, sous la direction de Georges Girard (conservateur, adjoint au chef du service des Archives), répondre aux demandes des services du Ministère³. Une liaison téléphonique et un service régulier de courrier permettent aux bibliothécaires d'assurer, sans délais excessifs, la documentation du Département.

Les collections de la bibliothèque sont réparties entre trois séries d'importance numérique très inégale.

- Des ouvrages anciens de grande valeur (en petit nombre) sont déposés dans les caves de la Banque de France, où plusieurs chambres fortes sont mises à la disposition du Ministère :
 - collection complète des almanachs royaux reliés aux armes des rois de France,
 - volumes anciens de droit diplomatique,
 - livres dont le caractère de rareté est reconnu.
- Tous les ouvrages qui se signalent à l'attention des bibliothécaires soit parce que l'expérience montre qu'ils sont d'un usage constant, soit parce que les sujets qu'ils traitent prennent une importance nouvelle du fait de la guerre, sont transportés en deux temps à Rochecotte où une bibliothèque réduite est organisée. Avec la première urgence des Archives, sont partis les ouvrages de documentation nécessaires aux services :

² Propriété de la duchesse de Dino, nièce de Talleyrand. Dorothee de Courlande, comtesse de Périgord, duchesse de Talleyrand (1793-1862) fait l'acquisition en 1825 de cette demeure du 18^{ème} siècle qu'elle aménage et où elle aime résider.

³ MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/27

encyclopédies, dictionnaires, annuaires, journaux officiels, collection du journal *Le Temps*, certaines revues de droit international destinées au service juridique à Langeais ([annexe 1](#))⁴, une partie du stock des livres jaunes, ouvrages de droit, d'histoire sur des questions politiques, économiques ou sociales d'un intérêt général. Avec la deuxième urgence des Archives, sont partis des ouvrages de documentation d'utilité moins pressante et un nombre assez considérable de volumes anciens et précieux⁵.

- Le fonds principal de la bibliothèque, eu égard non à l'importance intrinsèque des volumes mais à leur nombre, demeure dans les salles au quai d'Orsay.

Au château de Rohecotte, la bibliothèque est abritée dans une salle de La Huttellerie qui lui est réservée. Dès que cela est possible, des rayonnages spéciaux sont installés afin de permettre le reclassement des collections évacuées et leur mise à l'abri de l'humidité et des autres agents de destruction. Un inventaire, daté de mai 1941, dresse un état précis du fonds à Rohecotte. Environ 6000 volumes y sont entreposés⁶.

⁴ Dans une lettre du 18 janvier 1941, Madeleine Thomas (bibliothécaire) fait état du rapatriement par les Allemands de cette collection de revues juridiques sur Paris (MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/66).

⁵ Par exemple, la collection des 206 volumes de la collection dite des mélanges Mignet (45 Gz 1)

⁶ MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, Bibliothèque, 109SUP/10

Dans son courrier du 18 janvier 1941 (*supra*), Madeleine Thomas indique à Georges Dulong (chef du service des Archives) qu'il se trouve à Saint-Patrice « environ dix-sept cents cotes de la bibliothèque, ce qui représente environ huit mille volumes ». Elle en transmet la liste.

2- Juin 1940 à août 1944

Après l'occupation du ministère des Affaires étrangères par les Allemands, l'interdiction de pénétrer dans les galeries de la bibliothèque impose la création d'une annexe pour y réunir les nouvelles acquisitions⁷ et recueillir certains des livres évacués en Touraine en septembre 1939 que l'on souhaite faire revenir à Paris⁸. Un service de la bibliothèque est réorganisé en mai 1941 à Paris, d'abord dans un local du ministère de la Guerre, puis, au printemps 1944, au 119 de la rue Saint-Dominique.

3- Après la Libération de Paris



Bibliothèque du ministère des Affaires étrangères en 1944 / Anonyme
Collection iconographique (série F)

⁷ Une note du 4 décembre 1944 indique que 2000 ouvrages environ ont été acquis pendant la guerre (MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/66)

Crédits accordés à la bibliothèque entre 1940 et 1943 (MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/41)

⁸ Des annotations manuscrites sur l'inventaire de mai 1941 nous apprennent que des livres ont été également transmis à Vichy.

Les bibliothécaires sont confrontés au lendemain du conflit à l'impossibilité de répondre à l'ensemble des demandes des services du fait de la dispersion des collections. Ils ne peuvent également exercer une surveillance sur les dépôts éloignés. Le 20 mars 1945, une note de la bibliothèque (adressée au cabinet du Ministre) fait état de la volonté de rapatrier à Paris les livres évacués au château de Rochedeot en septembre 1939. Toutefois, il est précisé que compte tenu des difficultés auxquelles la bibliothèque est confrontée⁹, il n'est pas possible d'envisager dans un avenir proche le transfert de l'ensemble des collections. En conséquence, il est décidé de se limiter dans un premier temps aux ouvrages indispensables dont une liste est dressée et jointe ([annexe 2](#)). Le premier rapatriement devait concerner environ 2500 volumes.

⁹ Certains locaux au quai d'Orsay ont été considérablement endommagés au cours des combats pour la Libération de Paris, les rendant inutilisables. Les bureaux donnant sur la seconde moitié de la rue de Constantine (à partir de la Seine), sur la rue de l'Université et ceux de la cour intérieure des Archives ont pour la plupart été détruits par l'incendie déclenché par les projectiles d'artillerie (discours de François Charles-Roux pour l'inauguration des nouveaux bâtiments des Archives du ministère des Affaires étrangères le 26 mai 1953). Par chance, les volumes de la bibliothèque et du dépôt des Archives, qui se trouvaient dans ce bâtiment, sont épargnés. Les travaux de reconstruction rendront nécessaire l'évacuation des collections. La bibliothèque les déplacera ainsi dans plusieurs lieux, au nombre desquels la Banque de France (deux chambres fortes), le domaine de Chantilly et un dépôt annexe situé avenue de Malakoff à Paris.

Paulette Enjalran, dans la notice nécrologique de Jean-Jérôme de Ribier (conservateur, adjoint au chef du service des Archives), parue dans le tome 151 de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, relate que ce dernier est intervenu dans la nuit du 25 août 1944 au quai d'Orsay pour enrayer un incendie qui s'y déclarait. Il a ainsi pu empêcher que le feu n'atteigne le Dépôt.

Amédée Outrey (article publié en octobre 1949 dans les *Cahiers d'histoire de la guerre*) rapporte que le 25 août 1944, au cours de l'attaque du Ministère par les troupes du général Leclerc, il survient un incendie de documents (provenant soit du Dépôt même, soit des bureaux d'ordre) qui avaient été transportés par les Allemands dans les bureaux du Ministère (incendie qui s'est arrêté au mur de séparation du Dépôt et des bureaux proprement dits).

Une note du 27 août 1944 consigne les événements du 24-26 août 1944 (MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/66).

4- Etat des pertes¹⁰ et récupérations

Le 4 juin 1948, la bibliothèque répond à une demande de l'inspecteur général des bibliothèques désirant connaître l'état des spoliations subies du fait de l'occupation allemande¹¹. Elle lui fait savoir que 400 ouvrages ont disparu entre juillet 1940 et août 1944, période pendant laquelle la bibliothèque a été fermée à tous les fonctionnaires du Ministère¹². Une liste est jointe, établie peut-être à l'automne 1945 ([annexe 3](#))¹³ et mise à jour ensuite à une date indéterminée¹⁴. Seule la série des cotes alpha-numériques dites simples (sans exposant *x* ou *z*) apparaît sur cette liste. La série *o* n'y figure pas. Or, les restitutions de 1947-1950 attestent qu'elle a également fait l'objet de saisies. En conséquence, il faut en déduire que la liste transmise en 1948 doit être considérée comme un état des pertes dans une série particulière et non dans l'ensemble des collections.

Par ailleurs, une note relative au fonds Faugère, rédigée vraisemblablement au même moment¹⁵, indique que sur une collection comportant 1546 numéros d'inventaire il manque environ 1180 numéros (représentant plus de 1620 volumes). Parmi les volumes présents, beaucoup sont en très mauvais état ou constituent des séries

¹⁰ Le 29 octobre 1947, la direction du service de recherche des crimes de guerre ennemis (ministère de la Justice) adresse au ministère des Affaires étrangères un dossier d'enquête relatif au pillage en 1940 des dépôts d'archives et d'objets d'art du Quai d'Orsay (MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/66). Il fait état des agissements du baron von Kungsberg (conseiller de légation) et d'un commando spécial SS placé sous les ordres du commissaire Gerum qui organisent « le pillage de la bibliothèque du Quai d'Orsay ». Le 12 août 1940, ils avaient mis notamment la main sur des ouvrages anciens qu'ils avaient expédiés au ministère des Affaires étrangères à Berlin.

¹¹ MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, Bibliothèque, 109SUP/10

¹² A la fin des années 1970, Marie Hamon a appris de Madeleine Glachant (conservatrices d'archives ayant été affectées à la bibliothèque) que les Allemands ont pendant cette période retiré des collections les ouvrages intéressant plus particulièrement leur zone d'influence (Autriche, Pologne,...). Ils ont également expurgé les catalogues. En 2006, il a pu être constaté que très peu d'ouvrages antérieurs à 1944 concernant l'Autriche figuraient au fichier thématique ancien, et ceux qui s'y trouvaient avaient été pour la plupart extraits postérieurement du fonds de l'Institut allemand de Paris (remis par l'ambassade de Pologne en septembre 1944) pour intégrer les collections de la bibliothèque.

¹³ Destinée alors à l'office des Biens et Intérêts privés (OBIP) pour être transmise aux services chargés de la récupération.

¹⁴ La liste d'origine fait état de 359 titres manquants et sa mise à jour de 214 titres (219 après quelques ajouts manuscrits).

¹⁵ Annexe 3 (dernière page)

incomplètes, formées d'un ou plusieurs tomes dépareillés. Le fonds Faugère a particulièrement pâti des spoliations commises par les occupants¹⁶ et de l'incendie qui s'est déclaré le 25 août 1944 au quai d'Orsay¹⁷.

A plusieurs reprises, jusqu'en 1950, des ouvrages sont restitués à la bibliothèque¹⁸.

- En décembre 1947 ([annexe 4](#)) et septembre 1949 ([annexe 5](#)), deux lots distincts de livres retrouvés en Allemagne, appartenant à la bibliothèque, lui sont rendus. Le premier¹⁹ est composé de 240 volumes (3 caisses ?) et le second²⁰ de 49 volumes. 187 volumes du fonds Faugère reviennent alors.
- En février 1950 ([annexe 6](#)), une liste de 221 volumes et 10 brochures fait état de la restitution au Ministère d'ouvrages enlevés par les Allemands et retrouvés en Autriche. Il est intéressant de noter que 5 tomes de la *Correspondance politique de Frédéric le Grand* y figurent et complètent la collection remise en septembre 1949.
- En mars 1950 ([annexe 7](#)), environ 400 brochures rentrent dans les collections.

¹⁶ Le récolement réalisé en juillet 2003 fait apparaître que sur 1548 titres (deux ultimes numéros sont ajoutés à une date inconnue), seuls 786 figurent dans le fonds (chiffre dont il convient encore de retrancher 55 titres pour lesquels il manque un ou plusieurs volumes).

¹⁷ *Supra* (note 9)

Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français (tome 2). Paris : CNRS, 1985 (page 790)

Dans un rapport sur l'histoire des Archives entre 1938 et 1944 (page 25), Jean-Jérôme de Ribier précise que les Allemands ont entreposé au quai d'Orsay dans les bureaux plusieurs séries de documents, parmi lesquelles on trouvait les ouvrages légués par Prosper Faugère (MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/66).

¹⁸ Une formule de décharge, établie le 27 janvier 1946, indique également que deux caisses ont été remises à Maurice Degros, archiviste au ministère des Affaires étrangères. L'absence de liste jointe ne permet pas d'affirmer qu'elles renfermaient des ouvrages de la bibliothèque.

¹⁹ Récupérés en 1946 par la division Réparations-Restitutions à Berlin, les ouvrages étaient entreposés dans les locaux de la Grande Loge maçonnique à Berlin (13, Eisencherstrasse).

²⁰ Ce lot est retrouvé par la section Documentation auprès de la division Economie générale du GFCC (Groupe Français de Conseil de Contrôle, auprès du Commandement en chef français en Allemagne) en 1946. Il ne sera expédié qu'en septembre 1949, le conseiller politique auprès du commandant en chef français (M. de Saint-Hardouin) ayant souhaité garder les volumes pendant la durée de sa mission.

- En décembre 1950, un ouvrage²¹ récupéré en Allemagne est retourné au Ministère.

Seuls 5 ouvrages²², identifiés comme perdus sur la liste transmise en 1948, sont parfaitement identifiables sur les listes de restitutions. Or, le récolement réalisé en 2005 indique que 166 titres sont actuellement présents sur les rayonnages²³. 76 sont rentrés entre l'élaboration de la première liste et sa mise à jour, et 82 autres après cette actualisation envoyée en juin 1948. Les restitutions n'auraient donc pas alors toujours fait l'objet de listes et de correspondances, ou celles-ci auraient été perdues.

La bibliothèque s'accroît également au lendemain de la guerre aux dépens de collections prises par mesure de compensation à d'anciens ennemis de la France libre.

- En septembre 1944, l'ambassade de Pologne remet au Ministère plus de 800 titres provenant de la bibliothèque de l'Office universitaire allemand en France et de l'Institut allemand de Paris (situés au 121, Bd Saint-Germain Paris 6^{ème})²⁴.
- En octobre 1947 ([annexe 8](#)), la bibliothèque sélectionne 131 titres dans un catalogue de 4500 ouvrages²⁵ retirés de diverses bibliothèques autrichiennes, récupérés par mesure de dénazification et mis à la disposition de la légation de France à Vienne. La sélection drastique réalisée doit résulter du fait que la bibliothèque possède déjà à cette date de nombreux ouvrages de ce genre provenant de l'Institut allemand de Paris²⁶. Le dossier s'achève en juin 1948 sans que l'on sache si les livres sont parvenus à la bibliothèque. L'infructuosité de la recherche menée

²¹ Ouvrage coté 12 G 32 (Königlich-preussisches see-recht... Königsberg : J. D. Zeisens Wittwe, 1770)

²² 4 figurent toujours en 2005 dans les collections : l'ouvrage coté 11 G 13 a depuis été perdu (*Historia episcopatus Wormatiensis* / Johann Friedrich Schannat. Francofurti ad Moenum : apud F. Varrentrapp, 1734)

²³ Il convient néanmoins d'en soustraire 8 qui ont été rachetés après guerre pour remplacer des titres ayant disparu, comme l'atteste le registre d'entrée (recherche conduite à partir des numéros d'inventaire).

²⁴ MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/82

²⁵ Ouvrages en langue allemande traitant de sujets d'ordre politique, historique, économique ou juridique et pour la plupart d'inspiration nazie.

²⁶ Note manuscrite sur le courrier du 25 juillet 1947

dans le catalogue informatisé de la bibliothèque en 2015 laisserait entendre que les volumes n'ont jamais été rapatriés.

- Après la capitulation d'août 1945, la bibliothèque de l'ambassade du Japon à Paris (ainsi que celle de M. Maeda qui y était déposée) est partagée entre les bibliothèques du ministère des Affaires étrangères, de la Bibliothèque nationale (pour les bibliothèques sinistrées), des Colonies, de la Cité Universitaire (fondations japonaise et indochinoise) et intégrée dans leurs collections²⁷. En 1947, la demande de restitution faite par M. Maeda n'aboutira pas²⁸.
- En 1946, le ministère des Affaires étrangères récupère la bibliothèque du professeur Grimm (avocat allemand), prise par les forces françaises d'occupation en Allemagne. Le professeur Grimm réclamera en vain ses livres et ses archives d'abord transférés au 119, rue Saint-Dominique. Cette bibliothèque est constituée de livres en allemand de propagande, de revues, de brochures et de dossiers destinés essentiellement à la préparation de conférences. Le Ministère n'envisage pas la restitution de cette collection qui offre un intérêt particulier pour l'histoire de l'Occupation. En février 1950, elle se trouve toujours dans ses sous-sols où elle a été transportée après sa mise en caisse (les travaux de reconstruction n'ayant pas encore permis leur classement définitif dans le dépôt des Archives ou à la bibliothèque). Sa trace est ensuite perdue. Elle ne semble pas avoir été intégrée aux collections de la bibliothèque²⁹.

²⁷ Témoignage de Pierre-Eugène Gilbert, directeur d'Asie en 1945 (MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA/101)

²⁸ MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, Bibliothèque, 109SUP/10

²⁹ MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, Bibliothèque, 109SUP/10

Sources consultées

Recherches fructueuses

MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, 404INVA

carton 59 : locaux

cartons 65-69 : mesures de protection et plans d'évacuation ; destructions et spoliations

MAE LC, Archives des Archives diplomatiques, Bibliothèque, 109SUP

carton 10 : évacuation et récupération des collections

carton 30 : reconstruction et réaménagement des locaux ; mouvements de collections

MAE LC, Office des Biens et Intérêts privés (OBIP), Service des spoliations allemandes en France (SPAF), 13BIP/245, dossier 45.961

MAE, Récupération artistique, 209SUP/654, dossier 45.961 (informations concernant exclusivement les ouvrages et cartes du service géographique)

Collection iconographique, série F, quai d'Orsay

Archives orales, entretien du 1^{er} février 1983 avec Simone Lenault, AO 6 (ancien agent de la direction des Archives) : elle fait part de plusieurs impressions sur la bibliothèque de 1939. La partie de la bibliothèque se trouvant au rez-de-chaussée est « noire et triste ». « Il y avait des rayonnages partout ». Georges Girard la dirigeait. Il était assisté par « quelques vieilles demoiselles ». Parmi les lecteurs, on y voyait peu d'agents, plutôt « de vieux diplomates ». « Elle était très sympathique dans son fouillis ».

Recherches infructueuses

MAE LC, Correspondance politique et commerciale, 1897-1940, série C-Administrative, 27CPCOM

MAE LC, Guerre 1939-1945, Vichy, série C-Etat français, 2GMII

MAE LC, Guerre 1939-1945, Vichy, série O-Œuvres, 7GMII

MAE LC, Guerre 1939-1945, Vichy, série Z-Europe, 10GMII

MAE LC, Europe / Allemagne, 1944-1955, 178QO